



# Assemblée générale

Cinquantième session

## 86<sup>e</sup> séance plénière

Vendredi 8 décembre 1995, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Freitas do Amaral . . . . . (Portugal)

### Point 161 de l'ordre du jour (*suite*)

#### Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social

##### Rapport du Secrétaire général (A/50/670)

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la décision prise hier matin à la 83<sup>e</sup> séance, je donne la parole à l'Observateur du Saint-Siège.

**Mgr Martino** (Saint-Siège) (*interprétation de l'anglais*) : Dans le cadre des diverses conférences internationales tenues récemment, le Sommet mondial pour le développement social occupe une place particulière. À Copenhague, la communauté des nations a, pour la première fois, tenté d'examiner de façon intégrée les facteurs qui influent, de manière positive et négative, sur le développement humain et social. Les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à édifier une culture de coopération et de partenariat pour répondre aux besoins de tous, notamment de ceux qui se trouvent dans la plus grande détresse.

Le Sommet a été un événement important parce qu'il nous a permis de mieux comprendre le terme «développement». Ce terme, depuis le Sommet de Copenhague, ne pourra plus jamais être dissocié de sa dimension humaine et sociale essentielle. Le rôle central de la personne humaine dans le processus de développement, principe déjà reconnu dans la Déclaration de Rio, a été ancré plus fermement

encore en tant qu'élément essentiel à toute véritable notion de développement. Lorsque le Sommet de Copenhague parle de :

«développement ... durable ... centré sur l'être humain»  
(A/CONF.166/9, chap. I, annexe I, par. 4),

il souhaite clairement que le caractère central de la personne humaine soit la clef de l'interprétation de cette phrase. On ne peut véritablement parler de développement que lorsque les besoins et la sécurité de toutes les personnes et de toutes les communautés sont respectés et garantis. On ne peut parler de véritable développement que lorsque les droits de tous sont respectés et lorsque toutes les personnes et toutes les communautés ont accès à ce dont elles ont besoin pour exercer effectivement leurs droits. C'est à la façon dont les gouvernements aborderont le suivi du Sommet que l'on verra s'ils souhaitent sérieusement répondre aux engagements pris solennellement à Copenhague par leurs chefs d'État et de gouvernement.

Le Sommet a mis l'accent sur la responsabilité principale des gouvernements nationaux à l'égard du développement social, tout en reconnaissant en même temps que le développement social

«ne peut être assuré sans l'engagement et les efforts collectifs de la communauté internationale.» [*Ibid.*, par. 26, al. c)]

C'est précisément au niveau de la communauté internationale que, contrairement aux autres conférences internationales tenues récemment, le Sommet mondial pour le développement social ne dispose pas d'un centre névralgique au sein du système des Nations Unies pour coordonner son suivi. Le Sommet a abordé des domaines qui relèvent de la compétence de divers organes et institutions spécialisées. Il importe toutefois que le processus de suivi ne perde rien de l'approche intégrée des questions qui ont fait l'originalité même du Sommet. La Commission du développement social pourrait assumer, au sein du système des Nations Unies, un rôle particulier dans le suivi et le développement de cette approche intégrée. Il faut espérer que la Commission du développement social pourra être renforcée et rendue plus efficace afin qu'elle devienne un centre névralgique, attestant ainsi de l'engagement pris par le système de l'ONU à l'égard du développement social, sujet prioritaire de ses activités.

Le Sommet a également reconnu la contribution spéciale que les organisations non gouvernementales et la société civile sont appelées à apporter au développement social. Tous les acteurs dans le domaine du développement social sont appelés à encourager un regain de solidarité dans le monde d'aujourd'hui, tant à l'intérieur des pays pris individuellement qu'au plan international.

L'être humain ne peut s'épanouir pleinement que dans un esprit de communauté et de solidarité avec les autres. Aucun individu, aucune communauté, aucune unité économique ne peut vivre isolé des autres. La reconnaissance de l'interdépendance de toutes les nations ne fait que renforcer les aspirations à une plus grande solidarité. Sans la protection d'une éthique de solidarité déterminée, le processus de mondialisation ne peut qu'exacerber encore les déséquilibres existants. Le développement et la paix dépendent de la capacité des personnes et des peuples de créer des liens de solidarité. Dans son allocution devant l'Assemblée générale le 5 octobre 1995, le pape Jean-Paul II a exprimé ce désir d'une plus grande solidarité, demandant que la communauté internationale soit considérée comme une

«famille des nations» (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Séances plénières, 20e séance, p. 5*)

Le pape a déclaré que

«Le concept de "famille" évoque immédiatement quelque chose qui va au-delà des seuls rapports fonctionnels et de la seule convergence des intérêts. Par sa

nature, la famille est une communauté fondée sur la confiance réciproque, sur le soutien mutuel, sur le respect sincère. Dans une famille authentique, il n'y a pas de domination des forts; au contraire, les membres les plus faibles sont, précisément en raison de leur faiblesse, doublement accueillis et servis.» (*Ibid.*)

Le même esprit de solidarité doit caractériser les relations à l'intérieur de chaque nation. Évoquant le thème de la pauvreté, dans le contexte du Sommet social, le pape Jean-Paul II a posé une question concernant les choix auxquels est confrontée aujourd'hui chaque société :

«Souhaitons-nous une civilisation d'amour à laquelle participe toute l'humanité, ou une civilisation du retrait individuel, dénuée de tout amour et qui mène inexorablement à un monde qui ne sait pas où il va?» (*Allocution au Conseil pontifical «Cor Unum», 27 octobre 1995, n.2*)

Toutefois, même après les engagements pris à Copenhague, nous voyons apparaître dans diverses régions du monde d'autres signes qui montrent que, individuellement et collectivement, on préfère rester en retrait d'un véritable esprit de solidarité. Une telle adhésion à l'isolationnisme individuel et collectif n'est pas digne d'un monde qui dispose de possibilités sans précédent lui permettant de résoudre les problèmes les plus urgents du développement social. Nous devons veiller à ce que les nobles engagements du Sommet mondial ne restent pas lettre morte, même devant les difficultés financières que connaissent actuellement presque toutes les nations.

L'esprit de solidarité doit être une des caractéristiques des systèmes économiques. Le Sommet de Copenhague a clairement souligné l'importance de

«marchés dynamiques, ouverts et libres».  
[A/CONF.166/9, *Engagement 1 e*]

Il a également rappelé, toutefois, la nécessité d'intervenir si nécessaire afin de prévenir ou corriger les dysfonctionnements du marché, promouvoir la stabilité et l'investissement à long terme, assurer une concurrence équitable et des comportements éthiques, et harmoniser le développement économique et social. Dans le même contexte, il a souligné la nécessité de mettre en oeuvre des programmes

«qui permettent aux pauvres et aux désavantagés, en particulier aux femmes, de participer pleinement et de façon productive à l'économie et à la société.» (*Ibid.*)

Si les documents finals du Sommet ne présentent pas une vision exhaustive et complète du rôle de l'économie au service de la communauté humaine, ils contiennent toutefois de nombreuses références à la nécessité de démarches novatrices dans ce domaine. Nous espérons qu'à l'avenir, certains de ces domaines feront l'objet d'une étude et d'une recherche plus approfondies. Permettre à tous d'accéder aux possibilités de sécurité économique et de développement constitue une gageure pour l'avenir. Un système économique qui marginalise un secteur important de la population et ne lui permet pas d'accéder à ses avantages et à ses possibilités, l'emploi en particulier, n'est pas équitable, et, en fait, n'a pas beaucoup de sens du point de vue économique. Un système économique doit favoriser la participation et la contribution la plus large de tous. Le pape Jean-Paul II ajoute :

«La pauvreté ne peut être définitivement éliminée si les pauvres eux-mêmes ne prennent pas en main leur propre destin et ne participent pas à la conception et à l'application de programmes les concernant directement.» (*Allocution au Conseil pontifical «Cor Unum», 27 octobre 1995, n.2*)

La délégation du Saint-Siège souhaite attirer spécialement l'attention sur les engagements pris et les promesses faites à Copenhague à propos de la question de la dette extérieure, en particulier celle des pays les plus pauvres. Il est nécessaire d'établir une coopération plus étroite entre les nations et les organisations internationales afin de surveiller et d'atténuer les effets du fardeau de la dette, notamment sur la capacité des pays à allouer les fonds nécessaires aux besoins sociaux. Les engagements pris en vue d'améliorer les techniques de conversion de la dette qui sont appliquées aux programmes de développement social et de mettre immédiatement en oeuvre certaines mesures favorables aux pays les plus pauvres ne doivent pas rester lettre morte.

À Copenhague, les chefs d'État ont reconnu que :

«Dans tous les pays et régions du monde, nos sociétés doivent mieux répondre aux besoins matériels et spirituels des individus, de leurs familles et des communautés dans lesquelles ils vivent.» (*A/CONF.166/9, p. 4, par. 3*)

De nouveau, il est souligné que la vision du développement social approuvée par le Sommet et ses participants est

«une conception politique, économique, éthique et spirituelle.» (*Ibid., p. 9, par. 25*)

En fait, l'un des séminaires préparatoires au Sommet portait précisément sur la question des dimensions éthique et spirituelle du progrès social. Toute vision que l'on peut avoir du progrès social ou du développement social impose un examen approfondi de la nécessité de rénover l'esprit humain et porte à l'émerveillement devant la bonté innée et la dignité inhérente à l'humanité, tandis qu'elle force à s'arrêter net devant la propension au mal des êtres humains envers leurs frères et soeurs.

Les gouvernements connaissent les limites de leurs mandats et de leur sphère de compétence dans ce domaine, mais l'expérience montre combien il importe de relever les défis qui se posent aujourd'hui dans le domaine du développement social en faisant preuve de compassion, du sens des responsabilités et de courage. Nous n'ignorons pas que nombre de blessures sociales qui marquent notre époque, notamment celles qui résultent des guerres et des conflits, ne pourront être guéries que dans le contexte du pardon, de la réconciliation et du plein respect des droits des individus et des communautés.

Ce sont là des valeurs éthiques et spirituelles que chacun reconnaît comme essentielles au développement social. Notre programme pour l'avenir exige que nous examinions de plus près ces valeurs ainsi que la société que nous voulons créer et transmettre aux générations futures. Les gouvernements doivent aider tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution à un tel processus de réflexion et d'action. Ils doivent veiller à ce qu'un climat favorable au dialogue et à la construction de la communauté s'établisse à tous les niveaux de la société. Il faut se réjouir et saluer la riche diversité des traditions culturelles. Pour le bien de la société, il faut laisser libre cours à l'inspiration que tant de personnes puisent dans leurs croyances religieuses. Les cultures et les sentiments religieux de tous, et en particulier des peuples autochtones, doivent être pleinement respectés par les gouvernements et les organisations internationales. La famille doit être soutenue afin qu'elle puisse jouer plus efficacement son rôle irremplaçable dans un monde en évolution.

Tous ces aspects participent de l'héritage commun de l'humanité. Leur protection est demandée en tant que droit fondamental. Le respect légitime du pluralisme dans nos sociétés ne doit pas nuire aux engagements que nous avons pris de respecter les valeurs communes sans lesquelles la société ne ferait que perdre sa cohésion et sa direction.

Le Saint-Siège est prêt à coopérer sans réserve au processus de suivi du Sommet mondial pour le développement social. Le Conseil pontifical pour la justice et la paix

a été chargé en particulier, dans le cadre du Saint-Siège, de s'acquitter de cette mission, et il va donc redoubler d'efforts pour contribuer, par l'étude, la réflexion et la coordination de diverses institutions catholiques et dans un esprit de coopération, aux principaux thèmes du Sommet.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur inscrit pour le débat sur ce point de l'ordre du jour.

Je voudrais informer les membres qu'une décision sur tous les projets de résolution qui seront soumis au titre du point 161 de l'ordre du jour sera prise à une date ultérieure qui sera annoncée.

### Point 165 de l'ordre du jour

#### Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix

##### Rapport du Secrétaire général (A/50/744)

##### Projet de résolution (A/50/L.46)

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Pakistan qui va présenter le projet de résolution A/50/L.46.

**M. Khan** (Pakistan) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur de présenter le projet de résolution A/50/L.46, intitulé «Quatrième Conférence mondiale sur les femmes», au titre du point 165 de l'ordre du jour. J'ai été autorisé par les rédacteurs et les négociateurs de ce texte à présenter ce projet de résolution en leur nom.

Outre les auteurs énumérés dans le document A/50/L.46, les pays suivants se sont portés coauteurs au projet de résolution : Albanie, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Cameroun, Chili, Costa Rica, Croatie, Cuba, République populaire démocratique de Corée, Danemark, Guinée équatoriale, Éthiopie, Grèce, Guyana, Haïti, Honduras, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Kazakstan, Kirghizistan, République démocratique populaire lao, Lettonie, Lesotho, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Îles Marshall, Maroc, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Panama, Portugal, République de Moldava, Rwanda, Seychelles, Singapour, Slovénie, Slovaquie, Îles Salo-

mon, Afrique du Sud, Sri Lanka, Suriname, Thaïlande, Trinité- et-Tobago, Tunisie, Turquie, République-Unie de Tanzanie, Venezuela et Zambie.

Il s'agit d'un projet de résolution très court mais important. La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing, a été un pas en avant pour l'émancipation des femmes. La participation de milliers de représentants de gouvernements, de membres d'organisations non gouvernementales, de groupes de femmes, d'experts et d'universitaires nous a permis de parvenir dans notre travail préparatoire à des conclusions appropriées et de dégager des décisions justes.

Les impressionnants documents de conférence ne peuvent cependant garantir une mise en oeuvre automatique. Nous avons décidé à Beijing que le pas suivant serait que l'Assemblée générale, l'organe intergouvernemental le plus élevé aux Nations Unies, serait responsable de la définition des politiques et de l'évaluation du suivi de la Conférence mondiale sur les femmes. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour confirmer les engagements que nous avons pris à Beijing.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis est l'aboutissement de consultations à participation non limitée auxquelles ont pris part le Groupe des 77, l'Union européenne, les États-Unis, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Norvège, la Fédération de Russie, l'Ukraine, la Roumanie et d'autres États d'Europe centrale, les États baltes et de nombreux autres États. Le projet de résolution examiné par l'Assemblée est un texte concerté.

Le préambule du projet de résolution est formé d'un alinéa. Il note l'heureux aboutissement de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, dont le point culminant a été l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Dans les quatre paragraphes du dispositif, l'Assemblée exprime sa profonde gratitude au Gouvernement de la République populaire de Chine d'avoir accueilli la Conférence, prend acte du rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, fait siens la Déclaration et le Programme d'action tels qu'ils ont été adoptés par la Conférence le 15 septembre 1995, et engage tous les États et tous les organismes des Nations Unies et autres organisations internationales, ainsi que les organisations non gouvernementales, à prendre des dispositions aux fins de l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

Après l'adoption du projet de résolution, nous pourrions prendre les mesures nécessaires pour la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

À cette occasion, au nom des coauteurs, je souhaiterais remercier le Gouvernement et le peuple chinois d'avoir organisé la Conférence. Nous remercions également le Secrétariat des Nations Unies d'avoir dirigé avec succès les travaux préparatoires et d'avoir fait en sorte que la conférence soit une réussite.

Je souhaiterais remercier tous les négociateurs qui ont participé à la rédaction de ce texte. Bien que ce projet de résolution soit très court, les négociations à son sujet ont été longues et intenses. Je me félicite de l'esprit de conciliation dont ont fait preuve tous les négociateurs.

Je souhaiterais également remercier le Président de la Troisième Commission pour la manière éclairée dont il a dirigé et conseillé les consultations, ainsi que Mme Kate Star Newell, Secrétaire de la Troisième Commission, pour avoir facilité ce processus. Nous remercions tout particulièrement M. John Mathiason. Sans son aide, nous n'aurions pas pu réaliser notre tâche aussi efficacement. Nous remercions également Mme Christine Brautigam pour son appui précieux et son assistance.

Enfin je souhaite, au nom des coauteurs, exprimer le souhait que le projet de résolution A/50/L.46 soit adopté par consensus.

**Mme Samonte-Limjuco** (Philippines) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de prendre la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le mouvement international des femmes a parcouru un long chemin. La voie menant à l'égalité et à la liberté nous a conduits au Mexique en 1975, où nous avons adopté un Plan d'action qui nous a menés à la proclamation de la Décennie internationale des Nations Unies pour les femmes, et, quelques années plus tard, à l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le chemin nous a conduits à Copenhague où, en 1980, nous avons adopté un Programme d'action qui a souligné l'importance de l'éducation, de l'emploi et de la santé. En 1985, le chemin nous a menés à Nairobi, où nous avons forgé les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme pour l'an 2000, stratégies fondées sur trois questions fondamentales : égalité, développement

et paix. Les Stratégies visaient à promouvoir le pouvoir d'action des femmes et à leur permettre de jouir plus pleinement des droits de l'homme aux niveaux national, régional et international.

Les Stratégies ont réussi à sensibiliser le monde aux questions de sexe, mais au milieu de la décennie, il est devenu de plus en plus évident que peu de progrès étaient réalisés. Le mouvement semblait s'essouffler. Mais finalement la route nous a conduits à l'est, à Beijing, où nous avons assisté au plus grand rassemblement de femmes et d'hommes qui ait jamais eu lieu et dont l'unique but était de relancer le mouvement des femmes vers l'égalité, la paix et le développement.

Beijing a été l'aboutissement d'une lutte longue et difficile visant à ce que les femmes puissent avoir leur juste place au soleil. À Beijing, nous avons déclaré que nous ne serions plus des citoyens de deuxième catégorie. À Beijing, nous avons revendiqué le XXIe siècle comme étant le Siècle des femmes. Et à Beijing, nous avons crié à toutes les femmes du monde : Voyez, notre heure est arrivée!

Des décisions fondamentales ont été prises à Beijing sur la base de 12 domaines clefs qui vont très certainement changer l'avenir des femmes du monde, et, bien entendu celui de leurs hommes aussi. La Déclaration de Beijing est une déclaration claire de notre détermination de favoriser ces changements et une réaffirmation des objectifs d'égalité, de développement et de paix pour toutes les femmes du monde, et cela dans l'intérêt de toute l'humanité. Tout en reconnaissant les progrès réalisés dans la condition de la femme, elle a déploré les inégalités qui subsistent entre les femmes et les hommes et la féminisation accrue de la pauvreté comme étant la cause principale des progrès inégaux réalisés.

Le Programme d'action dispose que des mesures doivent être prises par les gouvernements, le système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et la société civile en faveur de l'émancipation des femmes. Le Programme vise par ces mesures à accélérer la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et supprimer tous les obstacles qui empêchent les femmes de participer activement à tous les domaines de la vie publique et privée grâce à un partage égal et total de la prise de décisions économiques, sociales, culturelles et politiques. Il consacre le principe du partage du pouvoir et de la responsabilité entre les femmes et les hommes au foyer, sur le lieu de travail et dans le cadre plus large des collectivités nationale, régionale et internationale.

Je souhaite indiquer à ce propos la contribution que les réunions préparatoires régionales, les organisations intergouvernementales et la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, ont apportée à l'enrichissement du Programme d'action.

Au nom du Groupe des 77, ainsi qu'au nom de mon pays, les Philippines, j'ai l'honneur de souscrire dans les termes les plus favorables découlant d'une intime conviction et d'un espoir fervent, à la Déclaration et le Programme d'action adoptés par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : action pour l'égalité, le développement et la paix.

Nous appelons la communauté internationale à coopérer pleinement à la mise en oeuvre effective et entière de la Déclaration et de la Plate-forme d'action. Nous appelons les divers organes et instances de l'ONU à faire le maximum pour favoriser la matérialisation rapide des accords adoptés à Beijing. Nous appelons les membres de la société civile, les organisations non gouvernementales et tous les acteurs concernés de la société à coopérer avec les gouvernements à la réalisation des aspirations exprimées de manière si éloquente à Beijing. Et enfin, et c'est certainement d'une importance capitale pour le succès de ces démarches, nous demandons que soient dégagées non seulement des ressources adéquates mais des ressources nouvelles et additionnelles pour faciliter la mise en oeuvre de la Déclaration et de la Plate-forme d'action.

Au nom du Groupe des 77 et de mon pays, les Philippines, j'ai le grand plaisir et l'honneur de transmettre au Gouvernement et au peuple chinois nos remerciements les plus chaleureux et notre reconnaissance sincère pour avoir accueilli la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, pour les excellents aménagements qui ont été mis à notre disposition avec tant de prévenance et de bienveillance et, plus important encore, pour la chaleureuse hospitalité dont ont bénéficié les participants et les observateurs à la Conférence.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : J'aimerais proposer que la liste des orateurs pour le débat sur ce point de l'ordre du jour soit close aujourd'hui à 16 heures. Puis-je considérer que l'Assemblée générale accepte cette proposition?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je demande donc aux représentants qui souhaitent participer au

débat d'inscrire leur nom sur la liste des orateurs dès que possible.

**M. Laclaustra** (Espagne) (*interprétation de l'espagnol*) : J'ai l'honneur, en cette séance plénière consacrée à accueillir et appuyer les résultats de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, de prendre la parole au nom de l'Union européenne, ainsi que de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie et de la Slovaquie, qui s'associent à la présente déclaration.

La Conférence s'est achevée en septembre dernier avec l'adoption de la Déclaration et de la Plate-forme d'action de Beijing. La Plate-forme d'action et les résultats des réunions régionales préparatoires constituent non seulement un jalon sur la voie menant à l'égalité entre les hommes et les femmes et entre les garçons et les filles dans toutes nos sociétés, mais aussi une volonté politique d'entreprendre l'action nécessaire à la réalisation des objectifs d'égalité, de développement et de paix d'ici à l'an 2000.

L'Union européenne salue chaleureusement le succès remporté par la Conférence de Beijing et exprime sa gratitude au Gouvernement de la République populaire de Chine auquel la Conférence doit d'avoir pu se tenir à Beijing.

Nous sommes particulièrement encouragés par la solidarité manifestée par les femmes de toutes les régions du monde au cours des préparatifs et de la Conférence elle-même.

Les principaux sommets et conférences de l'ONU précédemment organisés avaient déjà consacré une attention particulière, dans une perspective différente, à l'exercice par les femmes de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales de même qu'aux contributions apportées par les femmes au développement. La Conférence de Beijing a renforcé encore les résultats de ces sommets et conférences et fourni une approche globale de la promotion des femmes tout en identifiant les domaines vitaux où une action immédiate s'impose et en formulant les mesures nécessaires à prendre. Nous sommes fermement attachés à la Déclaration et à la Plate-forme d'action adoptées par la Conférence ainsi qu'à leur mise en oeuvre complète et effective.

La Plate-forme d'action est un programme destiné à renforcer le pouvoir d'action des femmes. Nous réaffirmons que les femmes du monde entier doivent pouvoir pleinement

participer sur un pied d'égalité avec les hommes aux processus de prise de décisions économiques, politiques, sociales et culturelles dans tous les secteurs de la société, et ce, dans leur propre intérêt comme dans celui de l'ensemble de la société. À ce sujet, la participation dans les domaines politique et économique revêt une importance particulière. En outre, tant les femmes que les hommes doivent assumer leurs responsabilités et participer pleinement à toute action destinée à réaliser l'égalité.

Nous saluons le rôle clef joué par les organisations non gouvernementales, les organisations de femmes, les mouvements féministes, les femmes et les hommes associés au processus préparatoire de la Conférence, au déroulement de la Conférence elle-même et au Forum des organisations non gouvernementales tenu à Huairou. Nous les encourageons à participer activement à la mise en oeuvre de la Déclaration et de la Plate-forme d'action et à leur suivi.

Le véritable défi commence maintenant. La responsabilité de la mise en oeuvre et du suivi incombe principalement aux gouvernements. Il faut mobiliser la volonté politique et les ressources nécessaires à cette fin. Nous appelons tous les protagonistes, à tous les niveaux — tant national, régional qu'international — à appuyer cet effort commun et à y contribuer. L'amélioration de la situation des femmes dans tous les pays, conformément à la Plate-forme d'action, répond non seulement à l'intérêt des femmes mais aussi à celui de toute l'humanité.

L'Union européenne a fermement appuyé le processus préparatoire et la tenue de la Conférence de Beijing. Nous travaillons maintenant à assurer la pleine exécution de la Plate-forme d'action et de son suivi. L'Union européenne a adopté cette semaine son quatrième Programme d'action pour l'égalité des chances. Tirons parti de l'élan acquis à Beijing pour adopter maintenant, au plan national, les mesures nécessaires à la réalisation des objectifs de la Conférence le plus rapidement possible.

**Mme Moutoussamy-Ashe** (États-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : Je suis heureuse de pouvoir faire connaître la position des États-Unis sur les efforts qui sont déployés pour assurer le suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Le Gouvernement des États-Unis s'est réjoui de l'adoption par cette conférence d'une plate-forme d'action prospective. Cette plate-forme servira de base aux efforts destinés à permettre aux femmes de participer pleinement en tant que citoyennes à la vie des sociétés partout dans le monde. L'accent sera dorénavant mis sur la mise en oeuvre de la Plate-forme d'action et sur

l'élimination dans chaque pays des difficultés qui font obstacle à sa réalisation.

Mon gouvernement a été heureux de constater que malgré la diversité sans précédent des participants à la Conférence, un terrain d'entente sans précédent a été créé. Le consensus réalisé à Beijing s'est formé autour des principes de base suivants : la violence à l'encontre des femmes doit cesser; les filles doivent être traitées sur le même pied que les garçons; les femmes doivent jouir d'un même accès à l'éducation, aux soins de santé et aux commandes du pouvoir économique et politique; les responsabilités des familles doivent être partagées; les droits fondamentaux des femmes font partie intégrante de tous les droits de l'homme; ils ne sont pas différents des droits des hommes et ne peuvent en être séparés.

Il y a un demi-siècle, c'est une remarquable première dame des États-Unis, Eleanor Roosevelt, qui fut la force motrice de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette année, les Américains sont fiers de ce qu'une autre première dame courageuse, Hillary Rodham Clinton, ait réaffirmé avec éloquence l'attachement de l'Amérique à cette déclaration et à son application à tous les peuples.

La Déclaration universelle n'est pas un document de l'Est, de l'Ouest, du Nord ou du Sud. Elle trouve ses racines spirituelles et morales dans toutes les cultures. Au coeur de la Déclaration se trouve une distinction fondamentale entre la violence et la liberté. En l'appliquant aujourd'hui, nous devons affirmer qu'aucune mère ne devrait se sentir obligée d'abandonner sa fille parce que, au sein de la société, on a une préférence pour les garçons. Aucune femme ou fille ne devrait être contrainte de subir des mutilations génitales ou un avortement ou de se lancer dans la prostitution ou de contracter un mariage ou d'avoir des rapports sexuels. Aucune femme ne devrait se sentir forcée de garder le silence par crainte de persécutions politiques, d'être arrêtée, de subir des sévices ou d'être torturée. Chaque femme devrait être libre de prendre ses propres décisions en matière de santé, y compris pour ce qui est de sa propre fécondité. Et toutes les femmes devraient avoir le droit de contribuer à façonner la destinée de leur collectivité et de leur pays. Il s'agit là de principes simples mais s'ils étaient observés dans le monde entier, ils auraient des résultats étonnants.

Malgré quelques récents progrès, les femmes restent une ressource humaine sous-évaluée et négligée. Ce qui ne veut pas dire que les femmes aient du mal à trouver du travail. Dans de nombreuses sociétés, en plus de porter les enfants, elles accomplissent la plupart des travaux qui n'ont

rien à voir avec la maternité. Mais souvent elles sont empêchées de posséder des terres, elles sont exclues des écoles, elle ne peuvent obtenir des crédits financiers, elles reçoivent moins de nourriture et elles ont peu ou pas voix au chapitre au sein du gouvernement.

Ce n'est pas un hasard si la plupart des personnes dans le monde qui vivent dans la pauvreté absolue sont des femmes. Souvent, elles sont réduites à élever leurs enfants sans l'aide du père. Nombre d'entre elles tombent à un âge précoce dans les filets de l'ignorance, de l'impuissance et de la violence. Plus de la moitié des meurtres dont sont victimes des femmes dans de nombreux pays, y compris aux États-Unis, sont commis par les conjoints ou les partenaires actuels ou précédents des victimes. Nous détenons des rapports indiquant que la prostitution des enfants augmente car les clients pensent que les prostituées plus âgées sont plus susceptibles d'être infectées par le virus du sida (VIH). Dans de nombreuses sociétés rurales, les femmes assument presque l'ensemble des travaux agricoles et l'entière éducation des enfants, mais se voient refuser un rôle dans les décisions financières. Et pratiquement partout, les femmes souffrent de discrimination et subissent le contrecoup de structures sociales et économiques injustes.

La Conférence sur les femmes n'a pas pu résoudre ces problèmes du jour au lendemain, mais elle a pu — et elle l'a fait — définir un plan pour s'y attaquer. Cela est important non seulement pour les femmes mais pour chacun d'entre nous. Libérer la capacité productive des femmes est le moyen de rompre le cycle de la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie partout dans le monde. Lorsque les femmes ont une plus grande capacité d'action, les familles sont plus fortes; cela permet l'enseignement de valeurs constructives au plan social, un ralentissement de la propagation des maladies transmissibles sexuellement, et un véritable développement durable devient possible.

Mesurée à l'aune des principes centraux affirmés à Beijing, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes a été un grand pas en avant. Mais la véritable mesure de ses succès ne se trouve pas dans ce qui s'est passé là-bas mais dans ce qui se passe maintenant — dans les mesures prises pour remplir les engagements pris là-bas. Ici, ce sera aux gouvernements d'assumer la principale responsabilité. Mais l'Organisation des Nations Unies peut remplir trois fonctions vitales : premièrement, elle peut servir d'exemple en accordant aux femmes un traitement égal au sein de l'Organisation et des programmes qu'elle administre; deuxièmement, elle peut coordonner les mesures visant à promouvoir la condition de la femme en inventoriant et en privilégiant les recommandations faites non seulement à Beijing, mais



aussi lors des conférences et conventions connexes antérieures à Beijing; et troisièmement, elle peut assurer le suivi et faire rapport sur la mise en oeuvre de la Plate-forme d'action à travers le monde.

Dans ce contexte, mon gouvernement se félicite de l'engagement pris par le Secrétaire général d'assurer une coordination solide de ces activités et d'autres en tant que suivi à la Conférence.

Mon gouvernement est également heureux de fournir cette garantie : les États-Unis sont résolus à remplir les engagements énoncés à Beijing par l'Ambassadrice Albright pour mettre en oeuvre la Plate-forme d'action. Nos efforts s'attacheront, tout particulièrement, à combattre le problème très sérieux de la violence domestique; à améliorer la santé des femmes; à sensibiliser davantage l'opinion publique au sida; à développer un milieu de travail favorable à la famille; et à encourager l'accès des femmes chefs d'entreprise au crédit. Ces activités et d'autres seront coordonnées par un nouveau Conseil interorganisations sur les femmes nommé par le Président Clinton précisément dans ce but.

Au cours des dernières décennies, aux États-Unis et partout dans le monde, les perspectives offertes aux femmes se sont élargies. La question n'est plus de savoir si les femmes de tous les pays auront vraiment voix au chapitre pour ce qui est de la maîtrise de leur destinée mais seulement de savoir quand et comment cet objectif sera atteint. Mais l'édification de sociétés intégratrices est une tâche qui est loin d'être terminée. Cela fait deux siècles que les États-Unis s'y sont attelés. En août dernier, il y a eu 75 ans que les femmes américaines ont obtenu le droit de vote. Pendant plus de la moitié de l'histoire de notre nation, elles ne pouvaient même pas voter. Bon nombre de sociétés traditionnelles ou autoritaires ont encore beaucoup à faire dans ce domaine. La quatrième Conférence sur les femmes offre tout un réseau de routes que chaque pays peut emprunter pour progresser, quelles que soient les pratiques et politiques actuelles.

La Plate-forme offre également aux organisations non gouvernementales et aux autres organisations de base une déclaration de principes et des objectifs internationalement approuvés qui doivent être utilisés comme moyen d'influencer le cours des choses dans la recherche de nouveaux changements positifs. De cette manière, elle imprimera un élan à l'action entreprise dans les salles de classe, les foyers, les prétoires et les salles de conseil d'administration à travers le monde — action destinée à concrétiser les

promesses et à matérialiser la notion d'égalité dans la vie des gens.

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes s'inscrit dans un processus séculaire d'ajustement à un environnement technologique, social et culturel en mutation. Elle s'inscrit également dans une lutte historique pour l'édification de sociétés fondées sur le droit, la décence et le respect de la dignité de chaque être humain.

Eleanor Roosevelt a dit un jour que si nous étions déterminés à faire des progrès nous devrions

«saisir tout ce qui constitue un pas en avant ... [car] les grands changements réalisés dans l'histoire de l'humanité ne le sont que très lentement.»

Pour mon gouvernement, la Conférence sur les femmes sera un succès si elle nous rapproche ne serait-ce qu'un peu du jour où les filles du monde entier pourront envisager l'avenir avec confiance en espérant que leurs vies seront appréciées, leur individualité respectée, leurs droits protégés et leur avenir déterminé par leurs propres capacités et personnalités.

Dans un tel monde, la vie de chacun d'entre nous — hommes et femmes — garçons et filles — sera enrichie. C'est pour progresser vers un tel monde que les États-Unis se sont rendus à Beijing et ont participé — activement, avec énergie et fierté — à l'élaboration d'un ordre du jour pour l'action qui, une fois mis en oeuvre, nous rapprochera bien davantage de cet objectif.

**M. Wang Xuexian** (Chine) (*interprétation du chinois*) : La quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le Forum des organisations non gouvernementales, qui ont eu lieu à Beijing en septembre dernier, ont été un succès total. Plus de 46 000 représentants et amis venus du monde entier se sont rassemblés à Beijing pour parler des principales questions d'intérêt vital pour les femmes et pour élaborer des programmes en vue d'accélérer la réalisation de l'objectif de la Conférence : «égalité, développement et paix», dans une ambiance chaleureuse, harmonieuse et pragmatique.

L'ampleur de la Conférence et le nombre de ses participants sont sans précédent dans l'histoire des Nations Unies, ce qui prouve bien que la promotion de la femme est devenue une tendance irréversible dans le monde d'aujourd'hui. Cela montre aussi le vaste consensus qui existe entre tous les pays à propos de la promotion de la femme, du développement social et de la paix internationale, de

même qu'une volonté politique plus ferme que jamais de la part de la communauté internationale d'améliorer encore la condition de la femme et d'arriver rapidement à l'égalité des sexes. Enfin, cela souligne le rôle unique que les Nations Unies peuvent jouer dans la promotion de la femme partout dans le monde.

La Déclaration et la Plate-forme d'action de Beijing, qui ont été adoptés à la Conférence, visent à accélérer la mise en oeuvre des Stratégies prospectives de Nairobi pour la promotion de la femme. Ils posent les principes de la promotion de la femme et indiquent les objectifs stratégiques et les mesures à prendre à cette fin. Il ne fait pas de doute que ces deux documents orienteront la cause des femmes dans le monde pendant les cinq prochaines années et jusque dans le siècle prochain. L'importance de la Conférence est d'une grande portée pour la promotion de la femme, de la paix, du développement et du progrès de l'humanité. Elle marquera à coup sûr un autre jalon important dans les annales de la promotion de la femme à travers le monde.

En sa qualité de pays hôte de la Conférence, la Chine a multiplié les efforts pour en garantir le succès. Bien que nous ne soyons pas riches, nous y avons consacré d'énormes ressources financières, matérielles et humaines et nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour faciliter les préparatifs de la Conférence, apportant ainsi notre pierre à l'édifice de la promotion de la femme partout dans le monde. Mais si nous nous réjouissons du succès de la Conférence, nous n'oublions pas que nous le devons à la compréhension, à la coopération et à l'appui que nous ont apportés une majorité écrasante de pays — et notamment le Groupe des 77 —, les organisations internationales compétentes, les organisations non gouvernementales et la presse au cours de nos préparatifs; nous les remercions tous de leur concours. Nous avons aussi reçu les encouragements et l'aide de nombreuses personnalités politiques, de féministes, d'experts, de spécialistes et de personnalités de divers milieux.

Je saisis cette occasion, au nom du Gouvernement et du peuple chinois, pour exprimer à chacun notre reconnaissance. Je remercie tout particulièrement le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, le Secrétaire général adjoint, M. Kittani — le principal conseiller du Secrétaire général; la Secrétaire générale de la Conférence, Mme Mongella; et tout le personnel du Secrétariat de l'ONU et du secrétariat de la Conférence, qui n'ont ménagé aucun effort pour que la Conférence soit un succès.

Le succès de la Conférence a donné une extraordinaire impulsion à la promotion de la femme dans le monde. Toutefois, arriver à une véritable égalité des sexes à l'échelle mondiale reste une tâche ardue. La communauté internationale devrait saisir l'occasion qui s'offre à elle aujourd'hui et faire de la Conférence un point de départ. Elle devrait adopter des mesures concrètes pour appliquer de bonne foi la Déclaration et la Plate-forme d'action de Beijing, et traduire la volonté par des actes et les promesses en réalité, de façon à atteindre rapidement les objectifs énoncés dans la Plate-forme d'action et de favoriser la promotion universelle de la femme.

Le Gouvernement chinois a toujours accordé une grande importance à la promotion de la femme et poursuivi une politique d'égalité des sexes. Le Gouvernement chinois s'est toujours efforcé de protéger les droits et les intérêts des femmes et de veiller à ce que les femmes puissent mettre totalement leur esprit d'initiative, leur créativité et leurs capacités au service de la vie politique, économique et sociale du pays. Nous sommes prêts à oeuvrer avec la communauté internationale pour appliquer la Déclaration et la Plate-forme d'action de Beijing et pour mener à bien les activités de suivi de la Conférence en tant que nouvelle manifestation de l'esprit pragmatique d'unité et de coopération qui a régné lors de la Conférence, pour que les femmes du monde puissent véritablement porter à bout de bras la moitié du monde.

**M. Maruyama** (Japon) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Gouvernement et le peuple de la République populaire de Chine d'avoir accueilli en septembre de cette année la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, la première du genre à avoir lieu dans la région Asie-Pacifique. Étant moi-même originaire d'un pays de cette région — d'un pays voisin de la Chine —, je suis particulièrement heureux du succès immense remporté par la Conférence de Beijing.

La Conférence mondiale sur les femmes a été pour la communauté internationale une excellente occasion de réaffirmer ses engagements à l'égard de l'égalité entre les sexes, principe fondamental consacré dans la Charte des Nations Unies il y a 50 ans lorsque l'Organisation a été créée. Les représentants réunis à Beijing se sont engagés à assurer la promotion de la femme et à atteindre les objectifs de l'égalité, du développement et de la paix. La Conférence a véritablement dynamisé les efforts visant à renforcer le pouvoir d'action des femmes et mis au point des stratégies pour atteindre cet objectif. Les nations réunies à Beijing se sont engagées à agir, et le moment est venu de le faire.

Dans le cadre des efforts de suivi de la Conférence de Beijing, le Japon a pris l'initiative, à la présente session de la Troisième Commission de l'Assemblée générale, de renforcer l'appui aux activités visant à éliminer la violence à l'encontre des femmes, aux niveaux national et communautaire, dans les pays en développement en particulier, en améliorant les moyens de mobiliser des ressources financières. La Commission a adopté un projet de résolution sur ce sujet, et nous espérons qu'il sera adopté sans tarder par l'Assemblée en séance plénière. Il va sans dire qu'il ne s'agit là que d'un des principaux domaines de préoccupation de la Plate-forme d'action. Nous devons de toute évidence redoubler d'efforts dans d'autres domaines si l'on veut améliorer la condition féminine et progresser sur cette question en général.

Avant de terminer, je souhaite mentionner le rôle crucial que jouent les organisations non gouvernementales dans la promotion de la femme. Leur participation a été massive. En effet, plus de 5 000 personnes travaillant pour des organisations non gouvernementales japonaises ont participé au Forum des ONG. Ces organisations représentent de toute évidence une force motrice pour les activités de suivi de la Conférence.

Cependant, la responsabilité principale de la mise en oeuvre de la Plate-forme d'action et de la réalisation des objectifs de la Conférence incombe aux gouvernements, qui doivent inciter tous les acteurs de la société civile à coopérer à la réalisations de ces buts. Le Gouvernement japonais est conscient pour sa part de cette responsabilité et réitère son ferme attachement au suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

**M. Abdellah** (Tunisie) : Intervenant sur la question relative au suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en septembre dernier, la délégation tunisienne s'associe sans réserve à la Déclaration du Groupe des 77 et saisit cette occasion pour féliciter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que ses collaborateurs responsables des organismes chargés de la question de la femme, et plus particulièrement Mme Gertrude Mongella, pour l'approche multidimensionnelle et pluridisciplinaire adoptée dans l'examen des questions ayant trait à la condition de la femme.

Je voudrais également saisir cette occasion pour dire à quel point ma délégation apprécie les efforts consacrés à l'organisation et au bon déroulement de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes par la République populaire de Chine.

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes est la dernière conférence d'un siècle qui aura vu changer la condition des femmes comme jamais dans l'histoire. À cet égard, la Tunisie se félicite du consensus atteint par les délégations présentes à Beijing autour de la Déclaration et de la Plate-forme d'action de la Conférence, qui sont de nature à consolider une série d'acquis pour les femmes. En effet, non seulement la Plate-forme d'action de Beijing ne comporte pas de clauses régressives par rapport à ce qui a été convenu lors des Conférences de Vienne et du Caire, mais il renforce un corpus de textes internationaux où les femmes apparaissent comme des individus à part entière et des sujets de droit.

La Tunisie se réjouit également des engagements pris lors de la Conférence et qui touchent les trois domaines suivants : la réforme des politiques nationales en matière de promotion de la femme; la poursuite d'objectifs pour l'an 2000; et l'orientation de la coopération internationale pour le développement, afin que les femmes puissent en partager les bénéfices avec les hommes.

Mon pays a participé avec enthousiasme et un intérêt soutenu à la préparation de la Conférence de Beijing. Il a abrité une Conférence africaine d'experts et un Forum méditerranéen préparatoires à la Conférence de Beijing. Nos attentes sont donc légitimement grandes quant à l'après-Beijing. Les engagements pris lors de cette conférence, certes ambitieux, ne sont pas irréalisables si nous faisons tous preuve de la volonté nécessaire pour leur pleine concrétisation.

Pour mon pays, qui accorde un intérêt particulier à la participation de la femme au développement, la mise en oeuvre de la Plate-forme d'action de Beijing est une priorité dans ses programmes et plans de développement économique et social pour les années à venir. Dans ce domaine comme dans d'autres, la solidarité internationale est fondamentale, dans la mesure où elle contribue à renforcer l'action entreprise par les gouvernements dans l'application des recommandations et engagements internationaux en vue d'assurer une amélioration concrète de la condition de la femme.

À ce propos, la Tunisie nourrit l'espoir de voir se renforcer la participation des organes et organismes des Nations Unies, dans leurs domaines et dans le respect de leurs mandats, au niveau de la mise en oeuvre des recommandations de Beijing. L'action des institutions et organes internationaux devrait se faire dans le cadre de leurs activités et programmes pour la période 1995-2000. Nous estimons que l'intervention de ces organisations est un complément utile et un élément d'appui et de soutien aux engage-

ments que nos gouvernements ont pris, et nous en appelons à la solidarité internationale pour qu'elle mobilise les fonds nécessaires pour soutenir les efforts des organismes des Nations Unies en matière de promotion de la femme. À ce propos, nous espérons que les restrictions budgétaires envisagées ne toucheront pas les secteurs sociaux de l'Organisation et particulièrement celui de la femme et de l'enfant.

S'agissant du rôle de l'Assemblée générale dans le suivi de la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence de Beijing, la Tunisie voudrait réaffirmer son soutien plus particulièrement aux actions suivantes : appui à la création de dispositifs nationaux pour la promotion de la femme; intégration de tous les éléments de la société civile dans la contribution à la réalisation des objectifs de la Plate-forme d'action; et, enfin, examen de la mise en oeuvre du Programme tous les deux ans.

Mon pays, qui a toujours oeuvré avec foi et détermination en faveur de la promotion de la condition de la femme, voudrait enfin souligner que le développement durable ne saurait se concevoir sans la participation effective de la femme au processus d'édification sociale et économique et l'épanouissement de la société dans son ensemble.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat sur cette question.

Nous allons maintenant poursuivre l'examen du projet de résolution A/50/L.46.

J'aimerais annoncer que, depuis la présentation du projet de résolution, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Angola, République dominicaine, Érythrée, Madagascar, Mauritanie, Mongolie et Viet Nam.

L'Assemblée va maintenant prendre une décision sur le projet de résolution A/50/L.46.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter ce projet de résolution?

*Le projet de résolution A/50/L.46 est adopté (résolution 50/42).*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Avant de donner la parole au représentant de l'Arabie saoudite, qui souhaite prendre la parole pour expliquer sa position, je rappelle aux délégations que les explications de vote ou de

position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Al-Rassi** (Arabie saoudite) (*interprétation de l'anglais*) : La délégation de l'Arabie saoudite s'est jointe au consensus sur le projet de résolution A/50/L.46 convaincue qu'elle est du rôle central que jouent les femmes dans le développement de toute société. Nous croyons également que les objectifs de la Déclaration et de la Plate-forme d'action de Beijing constituent des progrès sur la voie de l'amélioration souhaitée du statut de la femme dans la société.

Cependant, j'aimerais mentionner que mon pays ne s'estime lié par aucune partie du rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui serait contraire à la *charia* islamique.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Plus aucun orateur ne souhaite expliquer sa position.

L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 165 de l'ordre du jour.

### **Programme de travail**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Pour aider les délégations dans leurs tâches un programme provisoire de travail de l'Assemblée générale, couvrant la semaine du 11 au 15 décembre, a été distribué dans la salle. Il a été tenu compte des additifs et des modifications au programme de travail pour la prochaine semaine — document A/INF/50/5/Add.3 — dans le programme de travail provisoire qui vient d'être distribué.

*La séance est levée à 16 h 30.*